PIÈCES JUSTIFICATIVES E-CANDIDAT 2022-2023

Master Histoire de l'art Parcours Histoire, Théories et Critique de l'Architecture (M2HiTCAr) / Bi-Cursus ENSAB

- Photocopie de la carte d'identité ou passeport.
- **Curriculum vitae** (détaillant l'ensemble du parcours de formation ainsi que les expériences du candidat).
- Photocopie des diplômes Post Bac
- Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat
- **Photocopie de tous les relevés de notes** (Cursus d'études supérieures) dont celui du premier semestre de l'année en cours.
- **Projet de recherche** pour le Master 2 visé (maximum 2 pages dactylographiées)
- Accord du directeur de recherche Rennes 2, si déjà obtenu au moment de la candidature.
- **Résumé du mémoire de Master 1**, pour les étudiants issus d'une formation comportant la rédaction d'un tel travail (maximum 1 page). A défaut (pour les étudiants de l'ENSAB), rapport de Licence et/ou synthèse de l'avancement du mémoire (deux pages maximum)

Ne concerne que les étudiants en reprise d'études :

• Pour les candidats au titre de la formation continue, joindre si possible une attestation de prise en charge du coût de la formation par l'employeur ou de l'organisme habilité, ou une déclaration de prise en charge individuelle ou joindre un courrier précisant que la demande est en cours.

Ne concerne que les étudiants internationaux :

- Traduction certifiée conforme en Français des documents relatifs au cursus si diplômes étrangers (diplômes, relevés de notes, programmes des formations suivies)
- Attestation de compétences en langue Française (DALF/DELF) : Niveau C1 en Master (oral et écrit) et B2 en Licence. Pour les étudiants étrangers de pays à systèmes éducatifs non francophones, elle doit être délivrée par un organisme agréé ou à défaut par l'université d'origine.